



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Nadine COUTURE

Inspectrice de l'éducation nationale, enseignement technique
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

à

Madame, Monsieur
PLP Biotechnologies santé environnement
enseignant en CAP APR

s/c Proviseur.e du lycée

Bordeaux, le 3 novembre 2017

Rectorat

**Inspection
de l'Enseignement
Technique**

Objet : Evaluation en CCF des épreuves professionnelles du CAP APR.

Réf : CAP APR session 2018 en CCF

Affaire suivie par :
Nadine Couture

Secrétariat
Téléphone :
05 57 57 38 19

Fax
05 57 57 39 77

Courriel :
nadine.couture@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

Comme l'a rappelé la circulaire nationale d'organisation du CAP APR, « le degré d'exigence de chaque épreuve professionnelle en CCF est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante ». De plus, il est affirmé que pour les épreuves ponctuelles : « en aucun cas, les savoirs associés ne seront évalués par écrit ».

C'est pourquoi, il sera possible pour la session 2018 et les suivantes (en attendant la rénovation du CAP) d'évaluer à l'oral les savoirs associés dans les épreuves EP1, EP2 et EP3, en centre et en entreprise.

Veillez trouver ci-joint les grilles actualisées à mettre en œuvre dès que possible.

Je reste à votre disposition par mail, si besoin, pour toute précision supplémentaire.

Respectueusement,

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Chargée de l'Enseignement Technique

Nadine COUTURE